



# Réunion du Conseil syndical

Du lundi 27 février 2023

---

## *Procès-verbal*

---

Le vingt-sept février deux-mille vingt-trois à dix-neuf heures trente, le Conseil syndical du R.P.I. en Pays d'Arthez, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Mme Marie-France LECOMTE.

Présents : Marie-France LECOMTE, Michèle LAHOURCADE, Cyrille BOIRON, Nadine HERVÉ, Stéphanie ETCHEVESTE, Emilie DUTRIPON, Hubert PERON, Geneviève DARZACQ, Aboubacar DIALLO

Absents/excusés :

Secrétaire de séance : Stéphanie ETCHEVESTE

\*\*\*\*

### A l'ordre du jour

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Etude de la convention « restauration scolaire » avec le collège d'Artix (*délibération*)
- Orientations budgétaires pour 2023

\*\*\*\*

### Approbation du procès-verbal de la séance du 20 janvier 2023

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

### Délibération 2023-02 : Adhésion à la convention de fournitures de repas

Etude de la convention restauration scolaire avec le collège d'Artix. La restauration scolaire devient onéreuse, un changement de prestataire semble nécessaire pour la rentrée de septembre 2023.

Une réflexion a été menée depuis plusieurs mois et la solution retenue est une convention avec le service restauration scolaire du collège d'Artix. Un agent du RPI sera mis à disposition du collège pour aider à la confection des repas ainsi qu'à la livraison. Le collège ainsi que le département proposent d'établir une convention tripartite.

La présidente donne lecture de la convention aux membres du conseil.

Ouïe l'exposé de la Présidente, le conseil syndical :

**DECIDE** d'adhérer à la convention de fourniture de repas

**AUTORISE** la Présidente à signer la convention avec le collège d'Artix

La délibération est approuvée à l'unanimité.

### Orientations budgétaires 2023

Il va être confié à Mme Linares, secrétaire du RPI, plus de responsabilités car il y a de plus en plus de travail administratif (planning), de comptabilité. Il est donc envisagé de lui augmenter ses heures, 1h à 1h30 en plus par semaine, le lundi après-midi, dès la rentrée de septembre.

Prévisions d'achat de containers isothermes 1 000€ dans le cadre de la livraison des repas entre le collège d'Artix et les sites de Cescau et Casteide-Cami.

Achat d'un nouvel ordinateur portable pour la directrice de l'école de Cescau, des devis vont être demandés.

Achat ou location d'un véhicule, devis en attente.

Projet mairie pour Cescau : changement de toutes les lumières du couloir et des toilettes. Passage à l'éclairage LED, économies sur la consommation. Devis pour changer toutes les portes donnant sur l'extérieur, de la partie plus ancienne du bâtiment. Une demande de subvention va être faite auprès du « fond vert ». il faut aussi faire un bilan énergétique.

Intervention de l'entreprise Prébendé pour passer une caméra et déboucher la canalisation des toilettes des garçons qui est régulièrement bouchée. Il y avait une racine qui bloquait l'évacuation. Même problème pour les toilettes des filles, la caméra a détecté une planche de bois qui bloque la canalisation. Des travaux sont à prévoir pour remédier à cette situation.

La puissance du compteur Linky à l'école de Casteide-Cami a été augmenté par le RPI car le compteur disjonctait trop souvent.

Monsieur Hubert Péron a réparé les trottinettes de l'école en achetant des roues pour un montant de 40 € environ.

Prochaine réunion à la fin du mois de mars, (le 22 ou le 27 à définir) pour le vote du budget.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h41.

Présidente	Secrétaire de séance
------------	----------------------